

Section de la HAUTE MARNE

Le 3 février 2010

Secrétaire Départementale Adjointe : Sabine MARIA TG CHAUMONT

Boite aux lettres électronique : fo.052@dgfip.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

CTPL du 02/02/2010

*Ont assisté à ce ctpl pour FO DGFIP : Sabine MARIA , Xavier CONTESSE
et Rachel DELACOURT nommée expert.*

Budget 2009 et 2010

Budget 2009

Le budget total s'élève à **1 392 310 euros** Les postes budgétaires les plus importants sont

Affranchissement : 340 785 euros (330 000 € en 2008)

Les loyers : 277 111 euros (262 415 € en 2008)

Les frais de poursuite : 107 014 euros (135 000 € en 2008, **68 796,83 €** en 2007)

Les frais de déplacement : 133 131 € (154 000 € en 2008)

A noter les charges à payer 2009 sur 2010 sont de **147 709.03 €** (**43 702.67 €** en 2008).

Concernant ces charges à payer il y avait des frais de déplacement 2009 « en souffrance ». L'administration nous a fait savoir qu'ils ont en cours de paiement.

Budget 2010

Le budget est de **1 393 217 euros**. En 2009, le budget initial (sans dotations complémentaires) s'élevait à 1.366 176 € .

En 2010, il est fort probable qu'aucune dotation ne soit octroyée.

Ce budget est plus important néanmoins par rapport à 2009 car 157 020 € ont été attribués en plus pour les loyers budgétaires des bâtiments domaniaux.

Pour info ; la dotation initiale de 2007 à 2008 avait baissé de 2 % et de 2008 à 2009 de 5 %.

Comme l'année dernière, les postes comptables ont une marge de manœuvre sur 5 postes budgétaires : fluides, fournitures, nettoyage, télécommunications et imprimés.

La réflexion a porté sur les moyens de générer des économies.

Les postes budgétaires des frais de poursuite et d'affranchissement ont fait l'objet d'un intérêt tout particulier.

D'une part , certains avis pour des redevances locales sont mis sous plis et donc affranchis alors que leur montant est ridicule. Certains titres sont envoyés pour quelques centimes d'euros.

Une piste de réflexion va être engagée également sur la périodicité des envois d'avis. En effet certains rôles sont maintenant mis en recouvrement 3 ou 4 fois par an dans un souci d'étalement des paiements vis à vis du redevable. Cela implique donc la mise sous pli de 3 ou 4 fois plus d'avis. La réflexion se porte sur le paiement , à savoir mise en recouvrement d'un seul avis et proposition de mensualisation par exemple.

D'autre part , certains avis ne comportent pas des adresses complètes et reviennent en NPAI.

L'administration nous fait part de sa volonté de sensibiliser les comptables à ces problèmes afin de pouvoir les traiter « en amont » si possible (côté ordonnateur) .

Pour résumer , c'est la crise partout ! Ce budget 2010 en est la preuve. Même si des économies peuvent être faites sur certaines lignes budgétaires , il n'en demeure pas moins que ce budget serré risque de ne pas suffir. A voir en fin d'année le montant des charges à payer 2010 sur 2011

Sur ce dossier vote de la parité syndicale: abstention.

Val de Meuse

La T de Val de Meuse a demandé un avenant de son règlement intérieur , une modification des horaires d'ouverture au public et une modification du protocole d'horaire variable.

Sur ces trois points la parité syndicale a voté pour.

Questions diverses

⇒ Au CTPL dernier, FO a demandé si des groupes de travail pour les SIP de Langres et Joinville seraient mis en place comme pour Saint-Dizier. FO a donc demandé un point d'étape sur ce dossier .

Réponse de l'administration : C est en cours. Les groupes devraient se mettre en place .

⇒ Un problème d'ouverture de la porte à la trésorerie générale a été évoqué. En effet , les agents de la TG peuvent pointer à partir de 7h30. Or il arrive que la porte ne soit ouverte qu'à 7h45.



**BULLETIN D ADHESION à retourner à Rachel SUGNEAU ,
SIP 89 rue Victoire de la Marne 52903 CHAUMONT Cedex 09**

NOM : **Prénom :**

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DgfIP

Fait à **Le**

SIGNATURE